

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Josyane Fontaine](#)

<https://www.cadre21.org/membres/c1eb20de11229f550f0fb658>

Date d'obtention : 2021-11-30 21:59:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

En 4 jours c'est fini! L'intégrité et la dignité de l'élève est préservé tout au long du processus. L'adolescent ne se retrouve pas tout de suite dans une procédure judiciaire en cas d'acte impulsif. J'aime beaucoup qu'on agit dans la prévention et dans l'éducation de nos jeunes. Si nous sommes face à un acte malveillant on réfère tout de suite à la police et on confisque le cellulaire. En aucun cas les intervenants scolaire sont des mandataires de la police.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je me sent plus solide. J'aime beaucoup l'idée d'avoir une démarche claire et savoir exactement où s'arrête mon rôle. je me sent plus outillé. je serai donc plus efficace dans mes interventions dans les cas de sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais vérifier rapidement s'il s'agit d'un acte malveillant et si c'est le cas je vais saisir le cellulaire et référer le dossier immédiatement aux policiers. Je m'assurerai également qu'aucun adulte ne consulte les photos et/ou vidéo.